

Beauvais, le 4 mars 2010

C.T.P.L.

du 4 mars 2010



- 1°) **Compte rendu du BOP 2009 et présentation du BOP 2010**
- 2°) **Compte rendu d’exécution budgétaire 2009 et présentation du budget 2010**
- 3°) **Modification des horaires de la trésorerie de Noyon**
- 4°) **Questions diverses**

1°) Compte rendu du BOP 2009 et présentation du BOP 2010

a°) Compte rendu du BOP 2009 :

- Volet performance (cf annexe 1) :

Sur les 18 indicateurs présents sur cette annexe seuls 13 relèvent du BOP.

11 indicateurs ont été atteints sur 13. Le résultat de l’IASQCL sera connu en juillet mais il ne devrait pas être atteint. La direction estime que les résultats sont satisfaisants et montrent l’implication du réseau.

Pour la première fois de l’histoire, le taux net de recouvrement des impôts sur rôles n’est pas atteint : 99.39 % de réalisé pour un objectif de 99.53 %. La Direction nous explique que cette situation est due à la détérioration du taux de recouvrement des contrôles fiscaux et au décrochage de deux postes comptables.

Seuls 13 postes sur 30 ont atteint ou dépassé leur taux. Cela démontre bien la détérioration des conditions de travail dans le réseau, liée notamment au manque d’effectif.

En marge des rencontres avec les notaires et mandataires judiciaires citées par notre direction, nous avons demandé que soit également évoqué les difficultés rencontrées avec les mandataires judiciaires en matière de procédures collectives.

- Volet moyens

L'exécution budgétaire de la masse salariale 2009 s'élève à 24 749 212,72 € (pour un plafond d'emploi de 470,24 ETPT) soit un dépassement de 3,91 % de l'enveloppe initiale. Ce dépassement est du à l'arrivée de 11 agents France Télécom au 1^{er} novembre 2009, de 21 contrôleurs stagiaires arrivés en mars et octobre 2009 et au financement de l'ACF Harmonisation effective au 1^{er} janvier 2009. La direction nous explique qu'elle a obtenu un abondement de 1 851 213 € en ajustement de la paye de décembre, afin de couvrir les dépenses 2009.

L'enveloppe des crédits d'auxiliaires figurant dans le BOP 2009 s'élevait à 248 235 € et a été calculée d'après un ratio moyen national englobant toutes les administrations et notamment l'éducation nationale forte consommatrice de crédits d'auxiliaires. A cette enveloppe est venue s'ajouter un abondement de 20 000 € de la délégation régionale. Or, la masse salariale consommée à ce titre en 2009 ne représente « que » 228 000 €. Le différentiel de 40 000 € a été utilisé pour un mouvement de fongibilité vers le titre 3 (budget d'équipement et de fonctionnement).

Résultat du vote : 5 pour (administration) et 5 abstentions (3FO, 2 CGT).

b°) Présentation du BOP 2010 :

- Volet performance :

En 2010, il y aura 12 indicateurs au lieu de 13 en 2009.

Deviennent indicateurs BOP :

- le délai de paiement du comptable sous Hélios en nombre de jours
- le taux de respect du délai d'un mois pour la réponse aux demandes d'évaluation adressées à France Domaine.

2 indicateurs sont modifiés :

- le taux de recouvrement des impôts sur rôle qui sera suivi en taux brut (hors TP) et non plus en net. Cette modification amènera les comptables à être jugés sur des côtes pour lesquelles ils seront empêchés d'agir (réclamations suspensives, procédures collectives).
- le mode de comptabilisation des CSCF.

3 indicateurs disparaissent :

- le nombre d'analyses financières,
- le nombre de rencontres avec les notaires et AMJMJ ayant fait l'objet d'un compte rendu,
- le nombre de visites auprès des clients DFT ciblés ayant fait l'objet d'un compte rendu.

- Volet moyens

L'enveloppe initiale 2010 est de 25 407 770 € pour un plafond d'emploi fixé à 501,30 ETPT.

A partir de 2010, les dépassements d'heures supplémentaires seront financés sur les crédits d'auxiliaires (eux mêmes en baisse de 36 000 € par rapport à 2009). En 2009, les agents pouvaient faire jusqu'à 10 heures supplémentaires par mois. Compte tenu de cette modification et par prudence, la direction nous a indiqué qu'elle limitait ce contingent à 5 heures et qu'un point serait fait en cours d'année.

L'ensemble de ces restrictions et les objectifs élevés nous a amené à voter contre le BOP 2010.

Résultat du vote : 5 pour (administration), 2 abstentions (CGT) et 3 contre (FO).

2°) Compte rendu d'exécution budgétaire 2009 et présentation du budget 2010

a°) Compte rendu budgétaire 2009 :

La dotation budgétaire initiale était de 3 389 874 €. Le département a obtenu des dotations complémentaires de 293 826 €, dont 40 000 € au titre de la fongibilité précitée. Le budget a été intégralement exécuté, mais il reste 357 224,31 € de factures 2009 à payer sur 2010. Plusieurs dépenses exceptionnelles sont venues grever le budget 2009 (cf notre compte rendu du CTPL du 23/10/09).

Parmi les postes ayant le plus augmenté nous avons relevé :

- Fournitures, documentation, outillage : + 22,6 %. Cette augmentation est en partie due au prix élevé des consommables informatiques. Pour réduire ce poste, la direction est entrain d'étudier l'intérêt de remplacer les imprimantes et photocopieurs actuel par les photocopieurs - imprimantes en réseau. Seules seraient maintenues les imprimantes du guichet.
- L'affranchissement demeure stable mais il est le deuxième poste de dépense départemental (791 716,73 €). La direction souhaite mettre en place un plan d'action pour réduire le montant de ce poste. Le prix d'acheminement d'une sacoche est de 9 € aller-retour quelque soit le contenu de cette sacoche (maximum 3 Kg).
- Le nettoyage : + 9,32 % . Cette augmentation est due en partie à la pandémie. Ce montant demeure important au regard de la qualité des prestations constatée dans le cadre du marché ONET. La présidente a rappelé l'obligation faite à chaque chef d'unité de faire un rapport contradictoire mensuel avec la société. Sans ce contradictoire, il est impossible d'appliquer des pénalités afin d'améliorer les prestations.

Résultat du vote : 5 pour (administration), 2 contre (CGT) et 3 abstentions (FO).

b°) Présentation du budget 2010 (cf annexe 2)

La dotation initiale est de 3 615 155 € répartie entre une dotation de 1^{er} niveau (3 324 229 €) et une dotation de 2^{ème} niveau (290 926 €) qui sera couverte à l'euro près par la direction générale.

Une nouveauté au niveau de la dotation de 1^{er} niveau : la notion de loyer budgétaire (485 150 €) qui permettra de financer les loyers des immeubles appartenant à l'Etat (Clermont municipale, Compiègne, TG et Beauvais municipale). Déduction faite de ces loyers, la dotation globale n'est plus que de 3 130 005 € soit une baisse de 7,81 % par rapport à 2009. Autant dire que ce budget sera des plus contraints.

Le détail des dotations des trésoreries est consultable sur notre site (rubrique « nos comptes rendus », « CTPL / CTPD », « CTPL du 04/03/2010 »).

Résultat du vote : 5 pour (administration), 5 contre (3 FO, 2 CGT).

3°) Modification des horaires variables de la trésorerie de Noyon :

La proposition vise à élargir l'amplitude horaire de la journée qui passe de 10H à 10h30 en repoussant la fin de la plage variable du soir de 17h45 à 18h15.

Résultat du vote : 10 pour (5 administration, 3 FO, 2 CGT).

4°) Questions diverses :

- Nous avons appris d'une part l'implantation d'un emploi de catégorie A gestion publique au SIP de Compiègne à la date de mise en place de ce dernier . Il s'agit d'une création nette . D'autre part, le transfert de l'emploi du A adjoint à la trésorerie de Creil au SIP à sa date de création.
- La mise en place de la nouvelle grille indiciaire de la catégorie B sera effective à la DGFIP au 1^{er} septembre 2010. Cela va avoir pour conséquence d'avancer les CAP locales chargées de traiter des listes d'aptitude de C en B (date d'effet au 31 août pour la nomination) et des tableaux d'avancement à contrôleur 1^{ière} classe (date d'effet 1^{er} janvier 2010) et contrôleur principal (date d'effet au 31 août pour la nomination).
- Nous avons demandé à la direction des informations sur l'autorisation d'absence ministérielle décidée en 2009 en remplacement des jours comptables. Aucune précision ne nous a été apportée. La direction va se renseigner.

Vos représentants FO en CTPL:

LEDRU Valérie, TG (division Etat)

VALEYRIE Olivier, TG (Rec contentieux)

LECLERCQ Patricia, trésorerie de
Sérifontaine



BULLETIN D'ADHESION:

Nom:

Prénom:

Grade:

Echelon:

Poste:

à retourner à

Maryse COZETTE Creil Male